

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 25 mars 1902, M. Joseph Benoist, Président du Conseil de révision, a été nommé Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du 5 avril 1902, M. le docteur Henri Guimbail a été autorisé à accepter et à porter la croix de Chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur, qui lui a été conférée par S. Exc. le Président de la République Française.

A l'occasion du XI^e Congrès Universel de la Paix tenu dans la Principauté, ont été nommés, dans l'Ordre de Saint-Charles, par Ordonnance du 8 avril 1902 :

Commandeur : M. Frédéric Passy, de l'Institut de France, membre du Bureau international de la Paix.

Officiers : M. Frédéric Bayer, ancien député danois, Président du Bureau international de la Paix ;

M^{me} la Baronne de Suttner, Vice-Présidente du Bureau international de la Paix.

Chevaliers : M. Jacques Novicow, membre du Bureau international de la Paix ;

M. Emile Arnaud, notaire, membre du Bureau international de la Paix ;

M. Gaston Moch, membre du Bureau international de la Paix, Président du XI^e Congrès Universel de la Paix.

Par Ordonnance du 9 du même mois, M. Paul Delefortrie, Architecte, Inspecteur général des travaux d'architecture de la Principauté, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par Ordonnance du même jour, la Médaille d'honneur de 1^{re} classe a été accordée à M. Arsène Pierrat, garde du Domaine de Marchais.

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

D'ordre de S. A. S. le Prince Albert, M. le baron de Gail, Aide-de-Camp, vient d'adresser la somme de cinq cents francs à M. le Maire de Nice pour être versée à la souscription ouverte au profit des quatre familles victimes du naufrage de la *Jeune-Madeleine*

LL. AA. le Duc et la Duchesse d'Urach-Wurtemberg, accompagnés jusque sur le quai de Monaco par S. A. S. le Prince Albert, ont quitté hier matin la Principauté.

LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE

DES

DÉLÉGUÉS DE LA PRESSE MÉDICALE

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédent numéro, la Conférence Internationale des Délégués de la Presse Médicale a eu lieu la semaine dernière à Monaco et a siégé trois jours de suite dans la salle aménagée à cet effet au Musée Océanographique. Voici le résumé analytique des travaux de cette intéressante manifestation scientifique et des fêtes qui ont été organisées à l'occasion du séjour, sur notre littoral, des illustrations médicales qui ont pris part à la Conférence.

Une affluence d'élite comprenant la plupart des fonctionnaires, des notabilités et des membres du corps médical de la Principauté, a assisté, le lundi 7 avril, à 3 heures de l'après-midi, à la séance d'ouverture que S. A. S. le Prince Albert a honoré de sa présence.

Sur l'estrade avaient pris place, avec S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le professeur Cornil, sénateur, membre de l'Académie de Médecine, président ; le docteur Laborde, membre de l'Académie de Médecine, président de l'Association de la Presse Médicale française, vice-président ; le docteur R. Blondel, secrétaire général du premier Congrès International de la Presse Médicale.

L'Association Médicale de Monaco est également représentée au Bureau par M. le docteur Godineau, son président, et M. le docteur Guimbail, son secrétaire général.

Le Président, M. Cornil, ayant déclaré la Conférence ouverte, donne la parole à S. Exc. M. le Gouverneur Général qui prononce le discours suivant :

Monseigneur,
 Mesdames, Messieurs,

Il y a six jours, à cette même place, s'ouvrait le onzième Congrès Universel de la Paix, où se sont exprimées librement toutes les aspirations vers les moyens d'empêcher les hommes de se donner mutuellement la mort.

La présente réunion a pour but d'apprendre à mieux connaître et d'encourager des meilleurs vœux une œuvre qui contribue, sous une forme éminemment active et utile, à faire progresser l'art de leur conserver la vie.

Tant que le monde existera, tous les sujets seront discutés, et, bien rarement, après discussion, une même opinion réunira l'unanimité des suffrages.

Mais, sans craindre aucune contestation, on peut affirmer que dans tous les temps et dans tous les pays, il est un bien auquel nous tenons par essence, et que, ce bien, c'est la santé.

Il faut des catastrophes exceptionnelles (atteinte mortelle à notre honneur, conviction inexorablement acquise d'un mal incurable, sentiments cruellement trahis) obscurcissant momentanément notre jugement et déchirant notre âme, pour nous pousser à la folie qu'est le suicide.

Dans les circonstances normales, nous employons tous nos soins à protéger notre vie, à l'entourer de la plus grande somme de bien-être.

Pour atteindre ce double but, nous ne nous suffisons pas à nous-mêmes.

Le tout petit enfant a longtemps besoin d'une protection et d'une éducation extérieures pour pouvoir se lancer dans la lutte de l'existence.

En grandissant, nous ne devenons pas toujours aussi raisonnables, aussi prudents qu'il le faudrait. Nous nous exposons à des maux de toute sorte, d'autant plus tendus, d'autant plus dangereux, que les progrès de la civilisation rendent plus fréquentes et plus tentantes les occasions de sortir des habitudes saines et fortifiantes.

La continuation d'un régime contraire à la santé, l'âge

enfin, rendent nécessaire l'intervention des remèdes et nous mettent dans l'obligation de recourir à des soins éclairés pour nous les procurer.

Dans l'ignorance native des qualités des remèdes et de l'opportunité de leur application aux nombreuses infirmités de l'être humain, il est facile de comprendre la patience des recherches et la subtilité de l'intelligence des premiers initiés à l'art de guérir. La rareté des rencontres et des conférences entre eux, l'absence de toute école, ont doublé, aux yeux des anciens, les mérites de leurs médecins, savants encore bien incomplets. Les sentiments mêlés de crainte et de gratitude que ceux-ci inspiraient, se retrouvent d'une manière saisissante dans la place assignée par la mythologie à la guérison des maladies.

C'est Apollon, fils de Jupiter, qui a été la première et superbe personnification, à la fois, du soleil, de la lumière, des sciences, des arts et de la médecine, c'est-à-dire de la puissance supérieure qui vivifie, donne l'intelligence, élève la pensée, adoucit l'âme et soigne le corps. Après Apollon, c'est son fils Esculape qui a l'héritage de la science médicale divine, et l'imagination naïve du monde donne pour mère à Esculape, Coronis (la corneille) type de la longévité, symbole du résultat des soins du médecin.

En présence de tels besoins de la part de tous les êtres humains et du solennel hommage rendu par eux à la science médicale, il est permis de s'étonner qu'il ait fallu tant de milliers d'années pour que cette science arrive au point où nous la voyons de nos jours. Ce ne sont pas les hommes de dévouement, de véritable génie qui auront manqué, non plus que les occasions d'exercer leur expérience ou leur bienfaisance audace. Mais plusieurs causes se sont opposées aux progrès d'une science aussi universellement mise à contribution.

C'est rester dans la vérité historique, sans porter atteinte à la mémoire des praticiens du passé, que d'affirmer que plusieurs parmi eux, et non des moins célèbres, ont tenu à garder par devers eux, soit par crainte de la concurrence, soit par désir instinctif de conserver un mystérieux prestige, le secret de leurs découvertes. A certaines époques, d'ailleurs, la pratique de la médecine n'excluait pas les maléfices et même la vente de procédés ayant tout autre but que la guérison des patients ; et le tout était entouré de précautions jalouses, pour éviter des révélations dangereusement indiscrettes.

Les animosités internationales n'ont pas été non plus sans influence sur la difficulté de pénétration des progrès de la science d'un pays dans les pays même les plus voisins. Je ne rappellerai que pour mémoire, les cordons antisantitaires entourant certaines contrées, dont les souverains se méfiaient comme de la peste de l'intrusion des idées nouvelles et condamnaient sans phrases les théories tendant à détruire les routines et les préjugés séculaires.

Enfin, et surtout, avant le xv^e siècle, que d'obstacles avait à vaincre une vérité pour se répandre ! La rareté des bons copistes, la lenteur de la reproduction à la main des mémoires les plus précieux ont été pour beaucoup dans l'obscurité où sont restées si longtemps les plus utiles découvertes, et dans le défaut de cohésion des efforts communs faits pour en tirer parti.

Si la gloire de Gutenberg a été aussi éclatante, si elle a valu à cet ouvrier passé grand homme un élan unanime de reconnaissance et d'admiration, ce n'est pas seulement parce qu'il a trouvé le premier le moyen d'utiliser des caractères d'imprimerie ; c'est parce qu'il a donné ainsi un puissant essor à la pensée humaine ; c'est que de sa presse est sorti le livre invincible, faisant voler sur le sol de toutes les contrées de la terre la semence féconde de la science et de la vérité.

A partir de l'introduction du livre, tous les progrès accomplis partout et sous toutes les formes se coordonnent, s'imposent en méthodes techniques, s'entraident pour faire pénétrer la lumière dans les localités les plus reculées ; les écoles se multiplient ; les facultés se développent avec une rapidité merveilleuse.

Mais ce n'est pas assez pour que les bienfaits de la science médicale exercent toute leur influence. Le nombre et les variétés des maladies, l'impossibilité pour le médecin de suffire aux exigences de sa clientèle, ont eu vite fait de créer des spécialités. Les docteurs les plus autorisés se sont cantonnés dans un certain nombre de maux dont ils ont étudié particulièrement les caractères précurseurs, la marche, les procédés curatifs. Quelques-uns seulement ont eu le loisir de résumer le résultat de leurs recherches dans des traités qu'il convient de remanier périodiquement, pour les tenir au courant des améliorations successives, conseillées par l'expérience de

chaque jour. Et même, pour que ce moyen de propagande eût toute son efficacité, faudrait-il que chacun eût assez de fortune pour se procurer une bibliothèque complète, et assez de temps pour en parcourir sans cesse tous les volumes, sous peine d'être en retard sur les progrès accomplis.

C'est alors qu'est intervenue la Presse médicale, précieuse à tous les titres. C'est la seule qui reste en dehors des questions politiques et de la distinction des patries. Son but, élevé s'il en fut, est d'indiquer à tous ceux qui pratiquent l'art de guérir le moyen d'opérer sûrement, suivant les méthodes les plus récentes des maîtres incontestés.

Grâce à cette presse, dont les articles émanent de célébrités, que de découvertes essentielles se sont rapidement vulgarisées; combien d'existences ont été sauvées; quels conseils pratiques, admirables de simplicité, ont eu raison de pratiques anciennes pleines des plus grands dangers! Les plus modestes médecins de nos jours, en suivant ces annales, peuvent acquérir la science des sommités d'autrefois. L'hygiène publique des peuples a pris, dans le développement social, une place prépondérante. Une ère nouvelle s'est ouverte, riche de secourables promesses, de lumineuses clartés! Des maladies réputées incurables ont été vaincues; des maux terribles ont cessé d'épouvanter le monde; des milliers de mères n'ont plus à se lamenter devant l'arrêt qui condamnait fatalement leurs enfants.

De cette admirable transformation, l'âme des masses a été saisie. Elle a voué une légitime reconnaissance aux véritables sauveurs de ceux qui souffrent. Elle a appris à bénir les hommes au génie patient, à la science profonde, au dévouement intrépide qui font si grand honneur à notre époque. Ce n'est plus à des divinités invisibles, aux procédés empiriques et au pouvoir incertain, que le monde dresse aujourd'hui ses autels. Pour ne parler que de ce qui se passe auprès de nous, la France, pour consacrer la mémoire du siècle qui vient de s'achever, pouvait choisir un grand capitaine au génie puissant d'organisation, un créateur d'une œuvre industrielle sans égale, ou un poète illustre entre tous. Obéissant à l'élan de son cœur, elle a préféré inscrire au fronton du temple de ses gloires le nom de Pasteur, accueilli par les acclamations de tous les peuples, comme la personnification d'un sublime bienfaiteur de l'Humanité!

Interprète de la pensée de S. A. S. le Prince Albert I^{er} de Monaco, je vous dis, Messieurs:

Salut et Honneur à vous, représentants de la Presse médicale internationale! Vous saviez quel accueil serait fait, dans ce pays qui vit de la lumière, à ceux qui en répandent les rayons en caractères éclatants. Vous n'êtes pas venus en grand nombre, parce que, dans le bon combat dont vous êtes les éclaireurs vigilants, il importe que chacun reste autant que possible à son poste. Mais vous avez des armes non prohibées, dont les projectiles ont une portée, une vitesse et une force de pénétration incomparables. Vous aurez vite prouvé que vous n'avez pas cessé d'être à l'action, que vous avez seulement poussé une pointe de ce côté du champ de bataille, donné le mot d'ordre à ses tirailleurs et fait une provision de munitions nouvelles, qui couvriront demain tous les points de l'univers.

Que je sois excusé, si, dans la crainte d'être trahi par ma mémoire... et par ma voix, je m'abstiens de citer aucune des éminentes personnalités qui ont bien voulu accepter l'invitation du Bureau dévoué de l'Association internationale de Monaco. Leur présence est pour la Principauté un nouveau et très précieux titre de gloire.

D'unanimes applaudissements accueillent ce discours.

Au nom de la Société Médicale de Monaco, M. le docteur Godineau, président, prend à son tour la parole. Il débute en rendant hommage au Prince, ami de la Paix et de la Science qui veut bien accorder une aussi large hospitalité aux hommes de savoir et de progrès faisant appel à son concours. L'orateur fait un éloge éloquent de la profession médicale et de ceux qui la représentent à cette conférence. L'humanité, dit-il, n'honorera jamais assez ces modèles d'abnégation, de désintéressement et d'héroïsme. Les médecins tout à leur tâche laborieuse s'efforcent à corriger les injustices de la nature et ils préparent l'avènement de la paix universelle par le bonheur physique et moral. M. Godineau rappelle ensuite les grandes conquêtes de la médecine moderne et notamment la sérothérapie et la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose. Le rôle des médecins apparaîtra de plus en plus glorieux et lumineux et les membres ici présents ajoutent à cette gloire en démontrant une fois de plus que la science n'a pas de frontières. L'orateur termine en ces termes:

Je salue en vous, Allemands, les successeurs des Albert-le-Grand, des Gmelin, des Chelius, des Dieffenbach, des Niemayer.

Je vous salue, Anglais, vous qui avez continué les traditions des Bright, des Cavendish, des Harvey, des Liston, des Churchill.

Autriche, je m'incline devant vos enfants les Crantz, les Czernack, les Gruber, les Hebra, les Nadherny.

Petite Belgique, travailleuse et féconde, je vous bénis, me rappelant le grand Vésale, et Van Helmont, et Spring et Seutin.

Salut aux Danois Christiani, Thomas Bartolin, Crüger, Winslow.

Espagne, malgré vos siècles d'obscurantisme, vous

avez eu de grands hommes, les Corella, les Cornejo, les Gonzales.

Et vous, noble et généreuse France, vos illustres morts ne se comptent plus: les Ambroises Paré, les Broussais, les Dupuytren, les Magendie, les Laënnec, les Claude Bernard, les Pasteur.

Hollande, vous avez eu le grand Boerhave, les Dodo-neus, les de Graaf, les Van Swieten.

Italie, mère de tous, j'honore en vous Canani, Anel, Galvani, Moscati, Rasori.

Portugal, je salue Cuellar et Curvo.

Suèdois, j'honore vos aïeux Stenon, Tode, Graeve et Berzelius.

Suisse, pays de science et de liberté, je m'incline devant les disparus dont vous chérissez la mémoire, devant Cherler, devant Gesner, devant de la Roche, devant le grand Haller.

Messieurs, j'ai cité cinquante héros, cinquante demi-dieux.

Ils sont trois cents. Ils sont trois cents, dont vous continuez les traditions, que trois cents autres, en ce moment, propagent sur la surface de la terre. Je devrais vous citer vous-mêmes comme occupant le premier rang de ces combattants du bon combat. Votre modestie, l'apanage du mérite, en serait froissée.

Nous avons cependant le devoir, Messieurs, de glorifier l'illustre Virchow que, il y a deux ans, votre Congrès de Paris acclamait avec tant d'enthousiasme. Comme un chêne puissant sur le sol fertilisé d'une forêt abattue d'arbres géants, le grand vieillard résiste à la faux du temps. Puisse-t-il, longtemps encore, accepter nos tributs d'admiration.

Et maintenant, Messieurs, je vous dis en terminant: Menez à bonne fin votre utile et grandiose entreprise, qui va établir un lien nouveau entre tous les savants de la terre et cimenter le véritable internationalisme scientifique. Je vous remercie de la gloire que vous répandez sur Monaco. Vous venez, une fois de plus, nous prouver que si notre chère Principauté est, pour beaucoup, le séjour du bien-être et du plaisir, elle est aussi, sous l'égide du Prince le plus savant et le plus libéral, l'asile du travail et des grandes conceptions vers la Science, vers le Progrès, vers l'Idéal.

Cette allocution est vivement applaudie, M. le professeur Cornil prend ensuite la parole et remercie d'abord Son Altesse Sérénissime de son accueil si bienveillant et si hospitalier. Puis, s'adressant à ses confrères et collaborateurs, il salue en eux les représentants de la Presse Médicale du monde entier et leur rappelle brièvement les principaux points dont ils auront à s'occuper.

Trois questions primordiales s'imposent à eux:

1^o L'élaboration des statuts d'une Association internationale médicale dont les premiers éléments ont été proposés à la Conférence qui eut lieu à Paris en 1900. Actuellement il s'agira surtout de préparer des statuts généraux dont les détails seront fixés plus tard. L'orateur espère qu'on y parviendra à l'aide de concessions réciproques et indispensables;

2^o La Conférence aura à fixer le texte d'une convention définissant la propriété littéraire en matière de publications scientifiques;

3^o Il y aura lieu de proposer la création d'un bureau permanent servant de centre à tous les journaux faisant partie de l'Association.

M. Blondel, le dévoué secrétaire général, en une allocution très sobre et très documentée, met l'auditoire au courant du travail accompli par les diverses associations de presse médicale. Les efforts de toutes ces associations doivent s'additionner et se réunir.

L'orateur rappelle que dès novembre dernier, S. A. S. le Prince Albert promit de la plus gracieuse manière l'hospitalité si large qu'il offre aujourd'hui aux éminents docteurs présents et qui vont avoir en commun à examiner les trois projets de statuts qui ont été préparés par les Français, les Anglais et les Allemands. Notre conférence, ajoute-t-il, va discuter ces projets dans le calme et la sérénité de ce beau pays. Les délégués sont peu nombreux, mais ce sont les plus illustres de chaque pays et ils ont plein pouvoir de leurs compatriotes. En terminant, le Dr Blondel adresse l'expression de sa gratitude et de celle de ses confrères au Comité local de Monaco et en particulier au Dr Guimbail pour les soins dont a été entourée leur réception ici. (*Applaudissements*).

M. le président Cornil donne la parole aux membres de la Conférence des divers pays qui, l'un après l'autre, expriment leurs remerciements au Prince Albert pour sa gracieuse invitation et parlent de l'importante œuvre confraternelle qui les amène en ce merveilleux pays. C'est ainsi qu'en termes divers, mais également charmants, parlent successivement et très brièvement: le docteur Posner (Allemand), le docteur Dejace (Belge), le docteur Smith (Anglais),

le docteur Ehlers (Danois), le docteur Cortezzo (Espagnol), le docteur Laborde (Français), le docteur Pynappel (Hollandais), le docteur Maragliano (Italien), le docteur Nicolaysen (Norvégien), le docteur Panyrek (Tchèque).

La séance est ensuite levée, sur l'invitation qui, au nom du Prince Albert, leur est transmise par M. le président Cornil; puis les délégués étrangers vont visiter les installations des salles du sous-sol du Musée Océanographique.

Cette première journée s'est terminée par une réception intime qui a eu lieu le soir au Palais, réception au cours de laquelle le bureau de la Conférence a offert à S. A. S. le Prince Albert, une superbe médaille en or, témoignage de reconnaissance de tous les délégués. Une copie de bronze de cette médaille a été conservée par chaque délégué.

Les journées du 8 et du 9 avril ont été remplies par deux séances de travail, absolument privées et dont il ne nous appartient pas de rendre compte.

Contentons-nous de signaler ici les intéressantes visites, cérémonies et fêtes qui ont marqué ces journées.

Ce fut d'abord, mardi, une visite détaillée à bord du yacht *Princesse-Alice* dont les délégués ont vivement admiré les aménagements et appareils scientifiques. Le soir, une représentation de gala a été donnée en leur honneur au théâtre de Monte Carlo.

Mercredi, à l'issue de la dernière séance de travail à laquelle a assisté S. A. S. le Prince, les membres de la Conférence ont accompagné Son Altesse Sérénissime au nouvel Hôpital, pour la touchante cérémonie d'inauguration, que nous rapportons plus loin.

Le même soir, un dîner a été offert aux délégués à l'hôtel de Paris, dont la grande salle à manger avait été somptueusement décorée. A la table d'honneur, présidée par S. A. S. le Prince Albert, se trouvaient: S. A. le duc d'Urach; M. le professeur Ch. Richet, vice-président de la Conférence (remplaçant M. le président Cornil, rappelé d'urgence à Paris); S. Exc. M. le Gouverneur Général; les docteurs Godineau, Posner, Blondel, Maragliano, M. le Maire de Nice, les docteurs Baudoin et Guimbail.

Au dessert, S. A. S. le Prince a pris la parole en ces termes:

Mesdames et Messieurs,

Sur mon invitation vous êtes venus dans la Principauté pour établir une entente nouvelle qui doit resserrer les liens de la Presse Médicale, et augmenter son action dans tous les pays. Je suis heureux d'accueillir une fraction aussi intéressante du monde scientifique et de prêter à ses délibérations l'asile de mon propre labeur.

Le souffle qui entraîne les savants de l'Océanographie dans la lutte contre l'ignorance ou la crédulité est propice aux travailleurs qui forgent des armes pour combattre la souffrance et la mort. Et l'édifice qui monte vers le ciel pour répandre de plus haut les vérités conquises dans les domaines obscurs de la mer portera sur son frontispice l'éclat d'une étoile que vous y aurez fixée pour répandre le bénéfice de vos généreux efforts.

La tâche délicate pour laquelle vous formez un conseil choisi dans une élite rencontre sur son chemin des obstacles nombreux, mais pour assurer le succès de votre mission oubliez que vous êtes des hommes et songez uniquement à l'œuvre qui plane déjà, comme une promesse, sur la misère des créatures. Songez que dans le progrès des idées le particularisme s'efface devant une âme faite avec toutes les âmes: devant une force naissante qui grandit pendant la marche de l'Humanité vers des soleils inconnus. Et quand les obstacles sembleront plus puissants que votre volonté, rappelez-vous l'édifice où vous aurez modelé les formes de votre union nécessaire: le travail des savants s'y accomplit impassible là même où un chaos de rochers surplombait un abîme; et la pensée humaine y occupe des espaces où, seul, un regard craintif était descendu.

Messieurs, Je bois à votre Association internationale qui ajoute un élément à l'œuvre de paix que j'aime à voir grandir autour de moi.

D'unanimes et prolongés applaudissements ont souligné ce discours.

M. le professeur Richet, dans une brillante improvisation, boit ensuite aux bienfaits rendus par Son Altesse Sérénissime à la Science et à ceux qui la servent.

Puis, M. S. Smith, parlant au nom des délégués de toutes nationalités, exprime la profonde reconnaissance des membres de la Conférence pour le Prince protecteur des Arts, mais avant tout tirant son titre de gloire de ce qu'il est lui-même: un

savant. L'orateur remercie également la Société Médicale de Monaco.

Puis, S. A. S. le Prince Albert faisant appeler en face de la table d'honneur, M. Delefortrie, Inspecteur général des travaux d'Architecture auquel sont dus les plans du nouvel hôpital, lui remet aux applaudissements de tous les convives, la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Jeudi matin, 10 avril, après une excursion à la Turbie, les membres de la Conférence se sont rendus en voitures à Nice, par la belle route de la Corniche. Ils ont visité, en passant, l'Observatoire du Mont-Gros dont les honneurs leur ont été faits par M. Perrotin, le distingué directeur. De retour à 1 heure de l'après-midi, à l'Hôtel de Paris, à Monte Carlo, ils ont pu assister l'après-midi au Concert Classique où était donnée la *Vision du Dante*, fragments symphoniques de Raoul Brunel (pseudonyme d'un des plus éminents membres de la Conférence, dont la science médicale est doublée d'un merveilleux talent de compositeur musical).

Aussitôt après le concert, nos hôtes quittaient la Principauté pour aller assister à la réception et au banquet qui leur étaient offerts le soir même par la Municipalité de Nice. Ce banquet a eu lieu dans les superbes salons de l'Hôtel Impérial, et a été présidé par M. Sauvan, Maire de Nice, ayant à ses côtés M. le Préfet des Alpes-Maritimes et M. le baron de Gail, représentant officiellement S. A. S. le Prince de Monaco. En outre des membres de la Conférence, étaient également présents les principales autorités et notabilités de la région.

Au champagne, M. le Maire de Nice a prononcé un remarquable discours, à la suite duquel M. le baron de Gail a pris la parole en ces termes :

Monsieur le Maire,

En me confiant l'honneur de le représenter ici ce soir, S. A. S. le Prince de Monaco a tenu à vous témoigner tout son désir de voir maintenir entre la municipalité de Nice et la Principauté les relations les plus cordiales.

La population ouvrière de votre grande cité, — celle dont vous êtes le plus fier, Monsieur le Maire, de vous dire le premier magistrat, — a acquis dès longtemps toutes les sympathies d'un travailleur de la pensée, d'un Prince dont la vie est consacrée aux plus ardues labeurs de la science.

Messieurs les représentants de la presse médicale,

Dans le gracieux accueil qui vous est continué jusqu'ici, vous pouvez voir que la Côte d'Azur sait sourire à d'autres qu'aux désœuvrés, chercheurs de plaisirs. Votre présence y a suscité partout un intérêt passionné. Vous en trouvez ici une preuve touchante de plus. Cette preuve a été particulièrement sensible au Prince dont vous receviez hier les adieux, au nom de qui je porte ici la santé de vos nouveaux hôtes.

Messieurs, à la ville de Nice, à son Maire et à son Conseil Municipal.

De chaleureux applaudissements ont accueilli ce toast. Diverses allocutions ont été ensuite prononcées par les sommités médicales présentes et la soirée s'est enfin terminée à l'Opéra Municipal où l'*Or du Rhin* a été donné en représentation de gala.

L'INAUGURATION

DU

NOUVEL HOTEL-DIEU

La journée de mercredi 9 avril a été marquée dans la Principauté par un heureux et solennel événement: l'inauguration du nouvel Hôtel-Dieu de Monaco, superbement édifié sur les ordres de Son Altesse Sérénissime, en un site admirable et selon les dernières lois scientifiques concernant l'hygiène et les aménagements extérieurs et intérieurs des hôpitaux modernes.

A cinq heures moins le quart, Son Altesse Sérénissime arrivait en landau sur le terre-plein, établi en terrasse, devant les pavillons du nouvel hôpital. Le Prince, avec qui se trouvaient LL. AA. le duc et la duchesse d'Urach et M. le baron de Gail, Aide-de-camp, est reçu par S. Exc. M. le Gouverneur Général, M. le Maire de Monaco, M. le docteur Colignon, médecin de l'Hôtel-Dieu, et M. Delefortrie, architecte du nouveau monument hospitalier de Monaco.

A la suite du landau princier, plusieurs voitures amènent les savants délégués étrangers qui ont pris

part aux travaux de la Conférence internationale des Associations de presse médicale.

Après quelques mots de bienvenue, le cortège se dirige dans une des futures salles de malades, aménagée pour la circonstance en salle de conférence et où sont déjà réunies les dames invitées à l'inauguration. Son Altesse Sérénissime prend place au premier rang entre LL. AA. le duc et la duchesse d'Urach. Dans l'auditoire, se trouvent, avec leurs familles, la plupart des hauts fonctionnaires et notabilités de la Principauté.

Devant une table placée sur une petite estrade, M. le docteur Colignon, faisant face à l'assistance, donne lecture d'une remarquable conférence consacrée à la genèse et à la description de l'établissement édifié par ordre de Son Altesse Sérénissime :

Le nouvel Hôtel-Dieu dit-il, dont les plans sont dus à M. Delefortrie, Inspecteur général des travaux d'architecture de la Principauté, reunit dans ses divers bâtiments tous les services hospitaliers de la ville de Monaco. Il doit suffire aux besoins d'une population où l'on trouve, à côté des fortunes les plus considérables, des souffrances qui ne le cèdent en rien à celles que la misère engendre dans les bas-fonds de toutes les grandes cités.

Il comprend dans une seule enceinte des services qui sont ailleurs disséminés dans les locaux séparés et constitue de fait un établissement nosocomial complet.

A ce titre, il mérite d'appeler l'attention des médecins, des architectes et de tous ceux qu'intéressent ou que préoccupent les graves questions d'assistance publique et de charité. Ils trouveront rarement, ainsi concentré dans un même lieu, un ensemble mieux compris. Ils pourront constater également que dans la construction de chacun de ses pavillons, pris isolément, on a apporté le plus de confort désirable en tenant compte d'abord des exigences de l'hygiène et des règles de l'antisepsie la plus absolue. Ils verront enfin que rien n'a été négligé pour rendre aux malheureux déshérités de la fortune et aux pauvres malades, le séjour de ces locaux aussi agréable que possible.

La plupart des établissements hospitaliers construits dans ces dernières années ont été visités et étudiés avec soin par la Commission chargée par S. A. S. le Prince de rédiger le projet du nouvel Hôtel-Dieu. Tous les perfectionnements qui ont été reconnus heureux et dont la pratique a prouvé l'utilité ont été appliqués dans les constructions qui se terminent en ce moment.

Le conférencier, après avoir ensuite mentionné les principales observations recueillies au cours de son voyage par la Commission d'études, résume ainsi le plan général du Nouvel Hôtel-Dieu de Monaco :

1° Le bâtiment de l'administration, contenant les parloirs, l'économat, les cabinets des médecins, la pharmacie, la chapelle, les logements des sœurs et du personnel.

Il est séparé des cuisines, qui sont placées au nord et en arrière du bâtiment, par la grande galerie qui règne sur toute la longueur du groupe central ;

2° De chaque côté de ce corps de logis principal, deux pavillons de malades, soit quatre en tout. Ils sont séparés les uns des autres ainsi que du bâtiment central par des jardins, mais réunis entre eux transversalement par la galerie ;

3° Aux deux bouts de ce long couloir, à droite le pavillon de la chirurgie et la maternité, à gauche la villa des payants ;

4° Enfin, disséminés dans les jardins, loin de l'hôpital proprement dit, les services : écuries, remises, buanderie, salle de désinfection, salle des morts et, à l'entrée même du parc, le bâtiment de la conciergerie avec un local pour la consultation gratuite et un autre pour un fourneau économique.

Il est facile, après cette simple énumération, de saisir l'économie générale du système adopté dans la construction de l'hôpital de Monaco.

Après avoir parlé du terrain sur lequel ont été élevés les nouveaux bâtiments, des grands travaux de terrassement qu'ils ont nécessités, des jardins qui les entourent et des installations spéciales de chaque pavillon, M. le docteur Colignon termine en ces termes :

Cette description trop succincte ne peut donner qu'une idée incomplète de ce qu'est en réalité le nouvel Hôtel-Dieu de Monaco. Elle permettra toutefois de se rendre compte des soins qu'on a apportés à l'élaboration des plans de cet établissement hospitalier.

Le Prince de Monaco avait donné pour tout programme à la commission chargée d'étudier tout d'abord le projet de reconstruction de l'Hôtel-Dieu, ces simples paroles : « Je désire que vous fassiez un hôpital modèle. »

Il appartient aux visiteurs illustres qui inaugurent en ce jour cet édifice à peine achevé de dire si le désir du Souverain a été réalisé.

D'unanimes applaudissements, dont le signal est donné par Leurs Altesses Sérénissimes, accueillent cette conférence très documentée.

Aussitôt après, commence la visite des divers bâtiments qu'à la suite de S. A. S. le Prince Albert,

admirent longuement tous les invités présents. Cette inauguration s'est terminée dans la grande salle du « pavillon des payants » où un buffet avait été dressé par le personnel du Palais et où, avant de se retirer, Son Altesse Sérénissime a renouvelé l'expression de Sa haute satisfaction à M. Delefortrie et à M. le docteur Colignon.

Ajoutons que par autorisation spéciale du Prince, le nouvel Hôtel Dieu est resté ouvert au public jusqu'à dimanche soir et qu'en très grand nombre les habitants de la Principauté sont venus visiter et admirer les locaux et aménagements du superbe établissement hospitalier dont S. A. S. le Prince Albert a généreusement doté ce pays.

A l'occasion de la clôture annuelle du Tir aux Pigeons, l'Administration de la Société des Bains de Mer avait invité, samedi dernier, les principaux fonctionnaires et notabilités de la Principauté à une réunion privée dans son stand dont les honneurs ont été faits, avec son habituelle courtoisie, par M. le baron de Boissieu, directeur du Tir. S. Exc. M. le Gouverneur Général s'était excusé par lettre de ne pouvoir répondre à cette aimable invitation.

Parmi les personnes présentes, se trouvaient M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco, et M. le colonel comte de Christen, Commandant supérieur.

Un tir d'amateurs a précédé le lunch, et les quatre jolis objets d'art offerts en prix par la Société des Bains de Mer ont été gagnés par MM. Etienne Gastaldi, Louis de Castro, Charrins et Félix Gindre. Les invités se sont retirés après avoir remercié M. le baron de Boissieu et bu à la prospérité du Tir aux Pigeons, chaque année si en vogue parmi les membres de notre Colonie étrangère.

La famille Blanchy, cruellement éprouvée en ces derniers mois, vient d'être frappée d'un nouveau deuil en la personne de M^{me} veuve Honorine Olivier, née Blanchy, décédée, samedi, à Monaco. Les obsèques de la regrettée défunte ont eu lieu hier matin, à 10 heures, à la Cathédrale. Le deuil était conduit par son fils et ses frères, derrière lesquels suivaient une affluence considérable de parents et d'amis. Après le service religieux, le convoi funèbre s'est dirigé vers le cimetière de Monaco, où l'inhumation a eu lieu dans le tombeau de la famille Olivier.

Un érudit, chercheur infatigable et aimable écrivain, M. Etienne Lorédan Larchey, conservateur honoraire de la bibliothèque de l' Arsenal, chevalier de la Légion d'honneur, vient de mourir à Menton, où il s'était retiré depuis plusieurs années. Il était âgé de 71 ans, mais travaillait toujours, et laisse de vifs regrets dans le monde des lettres.

La première représentation du ballet *Phryné*, livret d'A. Germain, musique de Ganne, a eu lieu jeudi soir devant une salle ultra-select.

La direction a monté avec sa somptuosité habituelle ce gracieux spectacle ; ce fut véritablement éblouissant de luxe et de goût ; les costumes signés Choubrac sont des merveilles, dignement encadrées par les décors de Poinso et de Visconti.

Tout le monde connaît l'aventure de Phryné, la célèbre courtisane grecque, laquelle accusée par les Héliastes eut, pour plaider sa cause, ce beau geste mémorable qui fit tomber à ses pieds ses vêtements légers. Notre confrère Auguste Germain a tiré un excellent parti de cette anecdote suggestive qui dans son ballet comporte trois tableaux tous plus chatoyants les uns que les autres.

La musique de Ganne est fort élégante et d'une couleur grecque accentuée. Un bataillon de jolies danseuses a ravi les yeux du public en diverses danses fort originales, notamment celle des Persanes, des Assyriennes et la Bacchanale du 2^e acte. Les protagonistes mimèrent harmonieusement leurs rôles : citons en première ligne la toute séduisante Cléo de Mérode, qui faisait une Phryné des plus souples ; Marthe Bruzeau, un Praxitèle conquérant et gracieux ; M^{lles} Sandrini, Beauvais, Couat et de Biasi qui complétaient cette agréable distribution.

L'orchestre était dirigé par M. Ganne, à qui les applaudissements n'ont pas manqué ainsi qu'à ses interprètes.

La semaine musicale a été marquée par le concert italien du 7 avril, sous la direction de M. Arturo Vigna, appelé pour cet été à diriger en Allemagne un cycle d'œuvres de Verdi. Au programme des compositions de Terzolo, Ferroni, la gracieuse *Danse des Ondines* et la *Fantaisie Hongroise* de Burgmeier. Au même concert on a applaudi le talent de M^{lle} Carmen Forte, violoniste, qui s'est fait entendre dans la *Symphonie Espagnole* de Lalo et dans une *Habanera* de Saint-Saëns.

Le concert classique de jeudi dernier comprenait comme œuvres saillantes une exquise page de Saint-Saëns, *La Nuit*, pour soprano, chœurs et orchestre; le maître français a eu là une inspiration suave et pénétrante, et c'est vraiment tout le mystère nocturne qui vibre dans ces harmonies que les chœurs et l'orchestre ont délicatement susurrées; le solo était confié à la très fine cantatrice, M^{me} Giry-Vachot, dont la voix perlée y a fait merveille, ainsi que dans l'air de *Louise* (Charpentier) qu'elle a nuancé à ravir.

Citons encore l'exécution de fragments importants de la *Vision de Dante*, poème symphonique de Raoul Brunel, couronné par la Ville de Paris; le public a fait un accueil chaleureux à ces morceaux, d'une inspiration remarquablement personnelle et d'une facture impeccable; M. Raoul Brunel est certainement un des plus brillants compositeurs de la jeune école française, et les *préludes* ainsi que la *ronde infernale* que nous avons entendus dénotent un beau tempérament de musicien et d'harmoniste. M. Jehin en a dirigé l'interprétation avec autant d'autorité que de goût.

A signaler encore et pour terminer la *Chevière*, une gracieuse petite pastorale signée Massenet.

Hier soir, et pour clore triomphalement la série des grands virtuoses, a eu lieu au concert moderne une audition d'un intérêt exceptionnel. M. Raoul Pugno, aujourd'hui l'un des premiers, sinon le premier pianiste contemporain, y a interprété le *Concerto* en mi bémol de Mozart et celui en la mineur de Grieg. Le succès et l'enthousiasme suscités par l'éminent artiste ont été indescriptibles. On ne se lassait pas de le rappeler; et de fait il est impossible de souhaiter une plus grande perfection car M. Pugno possède absolument tout: un mécanisme merveilleux, un style classique et enaleureux, une expressivité qui varie de la plus grande douceur à la plus formidable puissance. M. Pugno, cédant aux ovations, a joué encore une rhapsodie de Liszt avec un extraordinaire brio.

Une part de son triomphe revient à l'orchestre qui, sous la direction de M. Jehin, a supérieurement accompagné le roi des pianistes.

Jeudi 10 Avril 1902, à 2 heures et demie

19^e CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

sous la direction de M. Léon JEHIN

avec le concours de M^{me} JULIETTE CONNEAU, cantatrice et des Chœurs du Casino — Chef: M. Louis VIALET

<i>Symphonie en ré mineur</i> (1 ^{re} audition) ..	Witkowski.
<i>Léonore</i> , ouverture ..	Beethoven.
<i>Salut à vous</i> (fragment de la <i>Cantate de la Pentecôte</i>) ..	Bach.
Madame J. CONNEAU.	
A. <i>Souvenirs!</i> élégie pour instruments à cordes ..	Léon Jehin.
Solistes: MM. Corsanego, Comte, Nachtergaele et Sansoni.	
B. <i>Scherzetto</i> , pour petit orchestre ..	Léon Jehin.
<i>Plaisir d'amour</i> ..	Martini.
Madame J. CONNEAU.	
<i>Marche Funèbre</i> (redemandée) ..	J. Cohen.
Avec les Chœurs.	

Dans ses audiences des 8, 10 et 11 avril courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes:

Bernard Borro, né à San Remo (Italie), le 12 avril 1857, maçon, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion;

Jean-Marie-François Garnier, né à Anost (Saône-et-Loire), le 26 février 1883, ferblantier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Casimir Vacheresse, né à Paris le 9 août 1852, garçon de café, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Victor-Edouard Henry, né à Paris, chanteur ambulancier, sans domicile fixe, dix jours de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Fernand-Auguste Roy, né à Archigny (Vienne),

le 12 octobre 1882, journalier, sans domicile fixe, un mois de prison et 16 francs d'amende (même délit);

Oreste Bollo, né à Oddalengo (Italie), le 28 août 1882, journalier, demeurant à Vintimille, dix jours de prison et 16 fr. d'amende (même délit);

Ange Biagi, né à Pietrasanta (Italie), le 13 novembre 1867, tailleur de pierre à Monaco, douze jours de prison et 16 francs d'amende pour ivrognerie. (Appliqué la déchéance édictée par l'article 256 du Code pénal);

Dominique Magnardi, né à Cuneo (Italie), le 26 juillet 1848, coiffeur à La Turbie, vingt-quatre heures de prison et 16 francs d'amende pour ivrognerie. (Opposition à un jugement de défaut);

Joseph Auzello, boucher, demeurant à Monaco, confirmé le jugement de simple police, pour vente de viande de boucherie au-dessus du tarif. (Sur appel d'un jugement du Tribunal de simple police le condamnant à vingt-quatre heures de prison);

Emile Hillenmayer, né à Cernay (Haut-Rhin), le 9 avril 1856, mécanicien, sans domicile fixe, quarante-huit heures de prison et 16 fr. d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le *Prix des Camélias* qui a eu lieu mercredi dernier a réuni 14 tireurs; il a été gagné par MM. le capitaine Shelley et Erskine, 6 sur 6; troisième, M. Chase, 3 sur 4.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Roberts, Hans-Marsch, comte Zamoyski.

Vendredi, le *Prix d'Adieu* a réuni 14 tireurs; il a été gagné par MM. Asplen, prince Ercolani, Eddy, 9 sur 9.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Erskine, prince Ercolani, Roberts, Hans-Marsch, Asplen.

REMERCIEMENTS

Les familles OLIVIER et BLANCHY remercient très sincèrement les parents et amis pour le témoignage de sympathie qu'ils ont bien voulu leur donner en assistant aux obsèques de

Madame Veuve OLIVIER
Née BLANCHY

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat à Monaco

VENTE SUR LICITATION APRÈS SURENCHÈRE

Le samedi 26 courant, à 11 heures du matin, au Palais de Justice de Monaco, par devant M. le baron de Rolland, Président du Tribunal Supérieur, commis à cet effet, il sera procédé à la vente d'une **Maison** dépendant de la succession de François dit Louis VALENTI ou VALENTIN, propriétaire, de son vivant demeurant à Monaco, située à la Condamine, rue Albert, n° 4, se composant d'une écurie, d'un hangar avec un petit étage au-dessus, tenant à l'est, à M. Marquet; au midi, à M. Dagnino; à l'ouest et au nord, à une autre maison Valenti, et figurant au plan cadastral sous le n° 245 de la section B, pour une contenance de 213 mètres carrés environ.

La licitation de cette maison a été poursuivie à la requête de la dame Marie VALENTI et du sieur Pierre BARTHÉLEMY, cocher, son mari, avec lequel elle demeure à Monaco, celui-ci pour les effets de droit seulement, ayant élu domicile en l'étude de M^e Raymond, avocat, contre:

1^o La dame Antoinette PARODI, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve du sieur François dit Louis VALENTI, prise tant en son nom personnel que comme ayant l'administration légale de la personne et des biens de Charles-Adrien VALENTI, son fils mineur;

2^o Le sieur Benoît VALENTI, loueur de voitures, demeurant à Monaco;

3^o La dame Joséphine-Barbe VALENTI, épouse du sieur BONNET, cocher, avec lequel elle demeure à Monaco, et ce dernier pour l'assister et l'autoriser;

4^o La dame Rose VALENTI, épouse du sieur CHIRON, garçon de restaurant, avec lequel elle demeure à Monaco, et ce dernier pour l'assister à l'autoriser;

5^o Et la demoiselle Victorine VALENTI, célibataire majeure, demeurant à Monaco.

Ayant élu domicile en l'étude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

Elle a été adjugée, indivisément chacun par moitié, aux sieurs Jean Maséglia, carabinier de Son Altesse Sérénissime, et Thérésius Mari, pisteur d'hôtel, demeurant à Monaco, pour le prix de **10,600 francs**, par ordonnance de M. le Président du 17 mars dernier, mais le sieur Louis Ghiglioni, négociant à Monaco, suivant acte du Greffe du 25 mars dernier, a formé une surenchère du sixième, dûment dénoncée aux parties intéressées par

exploit de Tobon, huissier, du 27 du même mois, enregistré.

En conséquence et conformément au jugement du Tribunal Supérieur du 11 avril courant, il sera procédé à la nouvelle adjudication de ladite maison sur la mise à prix portée par le surenchérisseur, outre les charges, à..... **12,400 francs**.

Il est ici déclaré que tous ceux qui voudront conserver des hypothèques légales sur l'immeuble mis en vente, devront les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait à Monaco, le 15 avril 1902, par l'avocat soussigné.
Suffren REYMOND.

Cabinet de M^e Suffren REYMOND, avocat à Monaco

VENTE SUR LICITATION APRÈS SURENCHÈRE

Le samedi 26 avril courant, à 11 heures du matin, au Palais de Justice de Monaco et par devant M. le baron de Rolland, Président du Tribunal Supérieur, commis à cet effet, il sera procédé à la vente d'une **MAISON** dépendant de la succession de François dit Louis VALENTI ou VALENTIN, propriétaire, de son vivant, demeurant à Monaco, située à la Condamine, rue Albert, n° 4, élevée sur caves d'un rez-de-chaussée et deux étages avec façade principale sur cette rue, au nord; confinant à l'ouest, M. Doda; au midi et à l'est une autre maison Valenti, et figurant au plan cadastral sous le n° 244 de la section B pour une contenance de 112 mètres carrés environ.

La licitation de cette maison a été poursuivie à la requête de la dame Marie VALENTI et du sieur Pierre BARTHÉLEMY, cocher, son mari, avec lequel elle demeure à Monaco, celui-ci pour les effets de droit seulement, ayant élu domicile en l'étude de M^e REYMOND, avocat:

Contre: 1^o la dame Antoinette PARODI, propriétaire, demeurant à Monaco, veuve du sieur François dit Louis VALENTI, prise tant en son nom personnel que comme ayant l'administration légale de la personne et des biens de Charles-Adrien VALENTI, son fils mineur;

2^o le sieur Benoît VALENTI, loueur de voitures, demeurant à Monaco;

3^o la dame Joséphine-Barbe VALENTI, épouse du sieur BONNET, cocher, avec lequel elle demeure à Monaco, et ce dernier pour l'assister et l'autoriser;

4^o la dame Rose VALENTI, épouse du sieur CHIRON, garçon de restaurant, avec lequel elle demeure à Monaco, et ce dernier pour l'assister et l'autoriser;

5^o et la demoiselle Victorine VALENTI, célibataire majeure, demeurant à Monaco.

Ayant élu domicile en l'étude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco.

Elle a été adjugée indivisément chacun pour moitié aux sieurs Jean MASSEGLIA, carabinier de S. A. S. et Thérésius MARI, pisteur d'hôtel, demeurant à Monaco, pour le prix de **20,200 francs** par Ordonnance de M. le Président du 17 mars dernier, mais le sieur Joseph DELCORSO, négociant en vins à Monaco, suivant acte du Greffe du 24 mars dernier a formé une surenchère du sixième dûment dénoncée aux parties intéressées par exploit de Tobon, huissier, du 27 du même mois, enregistré.

En conséquence et conformément au jugement du Tribunal Supérieur du 11 avril courant, il sera procédé à la nouvelle adjudication de ladite maison sur la mise à prix portée par le surenchérisseur, outre les charges, à..... **23,600 francs**.

Il est ici déclaré que tous ceux qui voudront conserver des hypothèques légales sur l'immeuble mis en vente, devront les faire inscrire avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait à Monaco, le 15 avril 1902, par l'avocat soussigné.
Suffren REYMOND.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 6 au 13 Avril 1902

NICE, cutter <i>Isabelle</i> , fr., c. Roudin,	vin.
— yacht à vap. <i>Clementina</i> , angl., c. Jones,	sur lest.
— b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	vin.
CANNES, yacht à vap. <i>Lady of Clennell</i> , angl., c. Grove,	sur lest.
— yacht à vap. <i>Maria</i> , angl., c. Foxworthy,	—
TORRE-SALINE, b. <i>Angelo-Padre</i> , it., c. De Dominicis,	charbon.
NICE, yacht à vap. <i>Flamingo</i> , fr., c. Giacomelo,	sur lest.
BEAULIEU, yacht à voiles <i>Miss-Mary</i> , fr., c. Rodolico,	—

Départs du 6 au 13 Avril 1902

VILLEFRANCHE, yacht à vap. <i>Nahma</i> , am., c. Hawey,	sur lest.
GENÈS, yacht à vap. <i>Lady of Clennell</i> , angl., c. Grove,	—
CANNES, yacht à vap. <i>Maria</i> , angl., c. Foxworthy,	—
NICE, yacht à vap. <i>Clementina</i> , angl., c. Jones,	—
— cutter <i>Isabelle</i> , fr., c. Roudin,	vin.
SAINT-TROPEZ, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	fûts vides.
NICE, yacht à vap. <i>Flamingo</i> , fr., c. Giacomelo,	sur lest.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA

Imprimerie de Monaco — 1902.